

Vaires-sur-Marne, le 14 février 2025

Maison des Sports de Pagaie – 2 Chemin de la Victoire
77 360 Vaires-sur-Marne

Tel. +33 (0)1 45 11 08 50
Email. ffck@ffck.org

www.ffck.org

Destinataires :

- Mesdames, Messieurs les Présidents des Comités Régionaux de Canoë Kayak
- Mesdames, Messieurs les représentants des structures membres de la FFCK

Copies pour information :

Comités Départementaux de Canoë Kayak

Nos réf : MV/PM/2025-007

Objet : Elections FFCK 12 avril 2025 – Postes vacants Conseil d'Administration

Madame, Monsieur

Lors de notre prochaine Assemblée Générale, le samedi 12 avril 2025, vous serez amenés à voter pour les postes vacants au Conseil d'Administration. Le collège électoral sera composé des délégués régionaux élus lors des Assemblées Générales des comités régionaux, en amont de l'AG fédérale et des représentants et représentantes des structures affiliées, agréées et associées de la FFCK. Les membres de ce collège électoral devront être validés par la Commission de surveillance électorale.

Pour rappel, quatre postes sont à pourvoir :

- Un poste réservé à une femme licenciée au sein d'une structure affiliée (collège I),
- Deux postes (un homme et une femme) réservés à des candidats licenciés au sein d'une structure agréée (collège II),
- Un poste réservé à une femme licenciée au sein d'une structure associée (collège III).

Pour rappel, les candidats devront être titulaires d'une licence en 2024 et d'une licence annuelle avec pratique en 2025.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser, cet appel à candidature auprès des licenciés de vos régions et de vos structures.

Les candidates et candidats devront faire part de leur candidature au siège de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie à l'aide du formulaire ci-joint au plus tard le **13 mars 2025 à 23h00**, par courrier postal adressé au siège de la FFCK – 2 Chemin de la Victoire, 77360 Vaires-sur-Marne (cachet de la poste faisant foi).

Après validation de la commission de surveillance électorale, les candidatures officielles seront diffusées sur notre site internet et auprès des comités régionaux et départementaux au plus tard le 28 mars 2025.

Le service juridique de la Fédération reste à votre disposition à l'adresse ag@ffck.org pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Maryse VISEUR
Secrétaire Générale

